



HAL
open science

Intégration des TIC dans l'éducation en Afrique. L'enseignement supérieur ivoirien face au risque de discrimination dans l'accès au savoir

Maomra Jean-Jacques Bogui

► **To cite this version:**

Maomra Jean-Jacques Bogui. Intégration des TIC dans l'éducation en Afrique. L'enseignement supérieur ivoirien face au risque de discrimination dans l'accès au savoir. COLLOQUE INTERNATIONAL EUTIC 2007 - ENJEUX ET USAGES DES TIC Médias et diffusion de l'information: vers une société ouverte, Nov 2007, Athènes, Grèce. halshs-00312920

HAL Id: halshs-00312920

<https://shs.hal.science/halshs-00312920>

Submitted on 26 Aug 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Intégration des TIC dans l'éducation en Afrique : L'enseignement supérieur ivoirien face au risque de discrimination dans l'accès au savoir.

Jean-Jacques Maomra BOGUI, *CEMIC-GRESIC, université Michel de Montaigne Bordeaux 3, boguim@yahoo.fr*

Résumé

Depuis 1995, l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire a connu deux vagues de réformes destinées à lui permettre de jouer le rôle de moteur du développement qui lui a été assigné depuis l'accession de ce pays à l'indépendance. Encourager l'intégration et le développement des usages des TIC dans l'enseignement supérieur ivoirien fait partie des recommandations de ces réformes. Cependant, plusieurs facteurs potentiels de discrimination dans l'accès au savoir par les TIC sont à craindre. L'absence de démocratisation dans l'accès aux outils numériques, et d'une politique de formation des enseignants et étudiants de ce pays à l'usage des TIC sont autant de facteurs potentiels de discrimination dans l'accès au savoir en ligne que nous avons pu observer au cours d'une enquête que nous avons réalisé dans le milieu universitaire ivoirien en avril et mai 2005.

Abstract

Since 1995, the higher education in Côte d'Ivoire has known two reforms destined to make it the engine of the development; a role that has been assigned to it since the accession of this country to independence. One of the objectives of the reforms is to promote the integration and development of ICT uses in higher education. However, several potential factors of discrimination in the access to the knowledge by the ICT are to be feared. The absence of democratization in the access to the digital tools, and of a policy of training of the teachers and students of this country for the use of the ICT are some of these potential factors of discrimination in the access to the knowledge on line than we could observe during an investigation than we realized in the academic world of Côte d'Ivoire in April and May 2005.

Mots clés

TIC et éducation, Enseignement supérieur en Afrique, fracture numérique en Côte d'Ivoire, accès au savoir en ligne, université africaine et TIC.

1. TIC et accès au savoir

Dans le dossier d'information sur « l'éducation pour tous » publié sur le site web de la section de l'éducation de l'UNESCO il est soutenu à propos de l'éducation qu'elle :

apporte aux enfants, aux jeunes et aux adultes la capacité de réfléchir, d'effectuer des choix et de mener une vie meilleure. Elle brise le cycle de la pauvreté et constitue une des clés du développement économique et social. L'éducation des mères a des répercussions hautement bénéfiques sur la santé, le bien-être familial et la fécondité.

- En Ouganda, quatre années d'éducation primaire augmentent la production d'un fermier de 7 % ;
- En Zambie, l'enfant d'une mère ayant fréquenté l'école primaire a 25% de chances de survie en plus que l'enfant d'une mère sans éducation ;
- Les filles éduquées sont généralement beaucoup moins exposées au virus du sida¹.

La valorisation et le développement des ressources humaines fait partie de nos jours des priorités absolues de plusieurs programmes de lutte contre la pauvreté institués par des organisations (BAD², UEMOA³, etc.) intervenant dans le domaine du développement en Afrique. En 2000, la BAD informait les états membres qu'elle définissait l'éducation surtout au niveau professionnel et universitaire comme un élément clé de la lutte contre la pauvreté⁴.

Comme le souligne si bien Emmanuel LACROIX⁵ le développement économique et sanitaire du continent africain passe également par une formation efficace des élites qui relayeront auprès des populations les formations (enseignants), les messages de santé publique (personnels médicaux), les conditions d'une gestion saine (gestionnaires), la connaissance des outils de traitement des informations (informaticiens) etc⁶.

À cet effet, il y a lieu de s'interroger sur les opportunités que peuvent offrir les TIC pour favoriser l'accès au savoir dans les universités africaines.

En Côte d'Ivoire, pays d'Afrique occidentale francophone qui va particulièrement nous intéresser dans cet article, l'enseignement supérieur a connu depuis 1995 deux vagues de réformes. La première en 1995, fut marquée par la création des Unités formation et recherche (UFR), la décentralisation et la libéralisation de l'enseignement supérieur⁷, tandis que la seconde qui est en cours se caractérise principalement par l'adoption du système LMD⁸ Ces réformes ont été opérées dans ce pays afin de permettre à l'enseignement supérieur de pouvoir enfin jouer son rôle de moteur du développement. L'une des recommandations de ces réformes est l'encouragement des établissements d'enseignement supérieur publics et privés à œuvrer pour l'intégration et le développement des usages des TIC. On estime notamment que l'usage de l'Internet va permettre aux étudiants d'avoir un accès équitable à des sources immenses de connaissances.

L'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur se voit attribuer de nombreuses propriétés à savoir :

¹ Dossier d'information sur l'éducation pour tous, www.unesco.org

² Banque africaine de développement.

³ Union monétaire ouest africaine.

⁴ UEMOA, *Étude sur l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA. Phase I*, Rapport final, novembre 2004.

⁵ <http://elacroix.net>

⁶ LACROIX E, Les NTIC dans l'enseignement supérieur en Afrique francophone : le cas du Burkina Faso, Étude réalisée en 2003. <http://www.ntbf.net/spip.php?article1>

⁷ REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, *La réforme de l'enseignement supérieur : Innover pour réussir*, Abidjan, Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique, 1995.

⁸ Licence-Master-Doctorat.

-La démocratisation des conditions d'accès au savoir (car grâce à Internet les enseignants et étudiants du monde entier peuvent avoir accès à la même quantité et qualité de ressources scientifiques),

-l'individualisation des formations, dans la mesure où les TIC offrent l'opportunité de se former soi-même, grâce notamment à certains logiciels d'autoformation (Exemple : l'apprentissage des langues) et entraînent une transformation du rôle de l'enseignant qui devient plus un accompagnateur ou un guide de l'étudiant,

-l'ubiquité des enseignants, qui peuvent grâce à la visioconférence dispenser le même enseignement au même moment à des étudiants ne se trouvant pas dans le même amphithéâtre,

-l'internationalisation de la formation, car de nos jours avec les TIC les universités peuvent proposer plus facilement des contenus pédagogiques à des étudiants vivant à différents endroits de la planète,

-le développement du travail collaboratif chez les enseignants et les chercheurs, grâce notamment à la visioconférence ou à l'Internet ces derniers peuvent collaborer et échanger à tout moment à moindre frais.

Cependant, une étude que nous avons pu réaliser en avril et mai 2005 auprès d'étudiants et d'enseignants en Côte d'Ivoire sur l'intégration et le développement de l'usage des TIC nous a permis de nous rendre compte des difficultés que rencontrent ces acteurs importants de l'enseignement supérieur de ce pays à avoir un accès équitable aux savoirs par le canal des TIC.

Une question se pose dès lors : existent-ils des facteurs potentiels de discrimination dans l'accès au savoir engendrés par les TIC ?

2. Les facteurs potentiels de discrimination dans l'accès au savoir par le canal des TIC dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire

Nous entendons par le mot *discrimination* aussi bien l'action, le fait de différencier en vue d'un traitement séparé (des éléments) les uns des autres en (les) signifiant comme distincts. Mais également dans un sens plus péjoratif le traitement différencié, inégalitaire, appliqué à des personnes sur la base de critères variables⁹.

En Côte d'Ivoire, le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique par l'intermédiaire de sa Direction de l'information scientifique et technique (DIST) depuis bientôt une décennie a pour ambition de réaliser l'interconnexion de toutes les universités publiques et de l'institut nationale polytechnique du pays dans le cadre d'un programme appelé RESURCI (Réseau de l'enseignement supérieur et de la recherche en Côte d'Ivoire). La mise en place de formations à distance dans le cadre d'un projet EAD (Éducation à distance) fait également partie des ambitions du ministère ivoirien de

⁹ <http://www.cnrtl.fr/lexicographie/discrimination?>

l'enseignement supérieur. Pour la réussite de ces projets l'État ivoirien avec l'aide d'un certain nombre d'organismes de développement dont la BAD et la coopération avec quelques pays développés (Espagne, France, etc.) a commencé le développement d'infrastructures et d'équipements en matière d'informatique et de télécommunications dans les établissements d'enseignement supérieur publics auxquels nous venons de faire référence. Dans le même temps un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur privés qui s'insèrent dans le paysage universitaire ivoirien depuis la réforme de 1995, notamment les universités internationales qui proposent des tarifs exorbitants pour l'écrasante majorité des étudiants ivoiriens, offrent à leurs étudiants des infrastructures et des équipements de pointe qui doivent leur permettre d'avoir accès en permanence au savoir en ligne.

L'enquête que nous avons réalisée en avril et mai 2005 dans ce pays, nous a permis d'observer que malgré quelques efforts notables, l'intégration et l'usage des TIC dans l'enseignement supérieur public reste encore au stade de balbutiement. Ces établissements dans lesquels on retrouve plus de 60 % des étudiants du pays issus en majorité d'un milieu social défavorisé sont largement sous équipés et les usages des TIC y sont encore peu développés.

La difficulté d'accès aux outils numériques que rencontre la majorité des étudiants ivoiriens va être indubitablement un frein à la démocratisation de l'accès au savoir en ligne qui est justement une propriété essentielle des TIC. Cette situation peut être perçue comme un facteur potentiel de discrimination dans l'accès au savoir.

Les tableaux suivants confortent cette assertion :

TYPE/INFORMATIQUE	Non réponse	oui	non	TOTAL
université publique	6,6%	55,4%	38,0%	100%
université privée	3,0%	87,1%	9,9%	100%
grande école publique	3,8%	86,5%	9,8%	100%
grande école privée	1,9%	96,3%	1,9%	100%
C. de formation continue	3,9%	92,2%	3,9%	100%
TOTAL	5,2%	68,6%	26,1%	100%

Tableau 1 : Type d'établissement et possession d'une salle informatique

On remarque en parcourant le tableau 1 que la majorité des étudiants interrogés (68,6%) quel que soit le type d'établissement qu'ils fréquentent ont une salle informatique à leur disposition au sein de leur établissement, néanmoins à ce niveau on observe aussi que le pourcentage d'étudiants de l'université publique qui affirment cela est largement inférieur à celui des étudiants des autres types d'établissement. En effet, avec seulement une centaine

d'ordinateurs connectés à Internet en 2003¹⁰ et une seule véritable salle multimédia disposant d'une trentaine de postes dans un établissement qui revendique plus de 50 000 étudiants, nombreux sont les étudiants qui ne connaissent même pas l'existence de cette salle. De plus l'accès à Internet dans cette salle est payant.

Type/Constance	N.R.	Jamais	Moins d'une heure	Une à deux heures	Deux à quatre heures	Plus de quatre heures	TOTAL
U. publique	5,5%	26,1%	16,8%	39,7%	6,9%	5,0%	100%
U. privée	2,0%	5,9%	4,0%	38,6%	20,8%	28,7%	100%
G.E. publique	5,3%	15,0%	17,3%	43,6%	14,3%	4,5%	100%
G.E. privée	2,8%	8,3%	17,6%	43,5%	16,7%	11,1%	100%
C.F. continue	3,9%	0,0%	11,8%	23,5%	11,8%	49,0%	100%
TOTAL	4,8%	19,5%	15,4%	39,7%	10,5%	10,1%	100%

Tableau 2 : Type d'établissement et assiduité sur Internet

En ce qui concerne l'assiduité des étudiants sur le net, les enquêtés les plus réguliers sur Internet (qui se connectent plus de quatre heures par semaine), sont encore une fois les étudiants des établissements privés. Ils recueillent les valeurs les plus élevées avec 49% des observations pour les centres de formation continue, 28,7% pour les universités privées et 11,1 % pour les grandes écoles privées. L'université et les grandes écoles publiques ne recueillant que 5% et 4,5% d'observations à cette modalité.

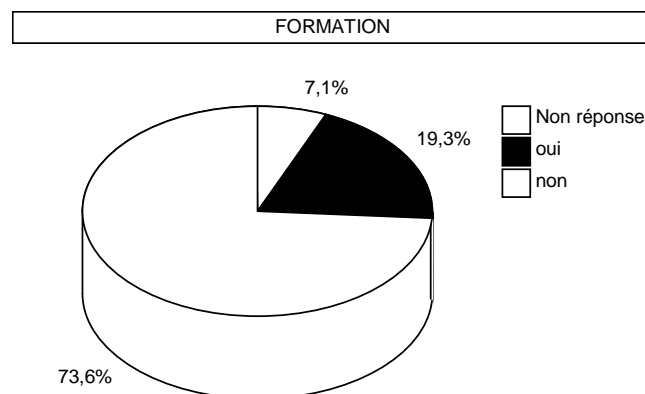
La volonté de démocratiser l'accès au savoir grâce à l'usage des TIC risque d'être effectivement source de discrimination comme le démontre les résultats de notre étude, si l'accès aux outils ne connaît pas lui-même de démocratisation.

L'individualisation des formations est une autre propriété essentielle des TIC dans l'enseignement supérieur. En effet, comme nous l'avons déjà mentionné avec les TIC les enseignants voient leur rôle modifié. Ils sont amenés à jouer plus un rôle de guide et de contact plutôt que celui de conférencier et de transmetteur du savoir. Ils s'impliqueront principalement dans l'organisation des programmes et des cours et devront apporter leur concours aux étudiants afin que ces derniers soient en mesure de trouver l'information pertinente tout en cessant d'être ceux qui apportent les solutions. Dans cette optique d'individualisation de l'enseignement on peut craindre également une discrimination dans l'accès au savoir dans le sens où on peut penser que chaque étudiant dispose d'aptitudes

¹⁰ Source : Enquête personnelle, mars-mai 2003.

personnelles pour la recherche et l'acquisition des connaissances en ligne. Le savoir acquis pourrait ne pas être équitable car les compétences individuelles à l'égard des TIC ne sont pas toujours équivalentes. Dans l'enseignement supérieur ivoirien, notamment dans les universités publiques où très peu d'efforts sont mis en œuvre pour la formation des acteurs (notamment les enseignants et les étudiants) aux TIC (le peu de formations proposées aux étudiants sont en général payantes) la maîtrise des TIC par les étudiants est donc très inégalitaire. Une discrimination dans l'acquisition des connaissances est donc à craindre.

La situation est quasiment identique pour les enseignants et chercheurs ivoiriens. En effet, une discrimination dans l'accès au savoir en ligne apparaît très clairement dans l'enseignement supérieur ivoirien entre enseignants et chercheurs qui ont acquis la maîtrise des nouvelles technologies numériques, en général les plus jeunes qui ont récemment terminés leurs études dans les universités occidentales où ils ont acquis la culture du numériques et leurs collègues plus anciens qui n'ont pas eu accès à ces outils pendant leurs études. Surtout que près des trois quarts des enseignants interrogés au cours de notre enquête affirment ne bénéficier d'aucune formation à l'usage des TIC de la part de leur établissement. Cette situation entraîne forcément des inégalités dans l'acquisition des nouveaux savoirs que les bibliothèques notamment dans les établissements d'enseignement supérieur publics qui sont à un stade de délabrement et pauvreté avancée en terme de fond documentaire ne peuvent combler.



Graphique 1 : Formation de l'enseignant à l'usage des TIC dans son établissement

Par ailleurs, en ce qui concerne les contenus pédagogiques et ressources scientifiques en ligne, on observe assez facilement que les établissements d'enseignement supérieur ivoirien, même les plus nantis en matière d'outils numériques proposent très peu de contenus pédagogiques endogènes en ligne. Ce constat est quasiment valable pour la plupart des établissements d'enseignement supérieur d'Afrique subsaharienne francophone. Cette situation a pour conséquence une répartition très inégalitaire des ressources pédagogiques sur la toile qui proviennent pour la plupart des universités occidentales. On peut craindre que si rien n'est fait pour favoriser la production de contenus pédagogiques numériques endogènes l'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur ivoirien n'offre que l'opportunité de faire la promotion de contenus pédagogiques exogènes ce qui pourrait réduire les enseignants ivoiriens à jouer un simple rôle de moniteur.

L'intégration des TIC dans l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire bien qu'étant encore à un stade de balbutiement laisse apparaître un risque de discrimination dans l'accès à ces nouveaux outils numériques pour des raisons aussi bien économiques qu'académiques. Cette situation pourrait avoir pour corollaire une discrimination dans l'accès au savoir. La lutte contre la fracture numérique qui s'instaure entre l'écrasante majorité des étudiants qui fréquentent les universités publiques issus pour la plupart de milieux défavorisés et leurs homologues de certaines universités ou grandes écoles internationales privées doit être combattue car les TIC doivent cesser d'être perçues comme un luxe auquel seule une partie de la population estudiantine a droit. Le gouvernement ivoirien devra donc mettre tout en œuvre pour permettre aux universités publiques de rattraper leur retard en les aidant à faciliter l'accès à ces outils numériques aux étudiants qui ne doivent surtout plus être contraints de payer pour y avoir accès. En effet, comme on peut aisément le constater en navigant sur le site Internet de l'université de Cocody (www.ucocody.ci), les formations aux usages des logiciels bureautiques, multimédias et autres dans la salle Internet de cet établissement sont payantes tout comme l'accès à Internet. Il en est de même pour la salle Internet du campus numérique de l'AUF¹¹ dont le centre de documentation pendant de nombreuses années n'était réservé qu'aux étudiants inscrits en troisième cycle universitaire. L'absence d'une véritable politique de formation des acteurs (étudiants et enseignants) de l'enseignement supérieur à l'usage des TIC devient également un facteur potentiel de discrimination dans l'accès au savoir contre lequel il est nécessaire de lutter pour plus d'équité dans l'acquisition de la connaissance dans l'enseignement supérieur ivoirien.

Références bibliographiques

BOGUI, M., J-J, *Intégration et usages des Technologies de l'Information et de la Communication (T.I.C.) dans l'Éducation en Afrique : Situation de l'enseignement supérieur en Côte d'Ivoire (2003-2005)*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, université Michel de Montaigne-Bordeaux 3 (en cours).

LACROIX, E., *Les NTIC dans l'enseignement supérieur en Afrique francophone : le cas du Burkina Faso*, Étude réalisée en 2003. <http://www.ntbf.net/spip.php?article1>

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, *La réforme de l'enseignement supérieur : Innover pour réussir*, Abidjan : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et de l'innovation technologique.1995.

UEMOA, *Étude sur l'enseignement supérieur dans les pays de l'UEMOA. Phase I*, Rapport final, novembre 2004.

<http://www.uemoa.int/Publication/2005/RapportEnsSupPI.pdf>.

UNESCO, *Dossier d'information sur l'éducation pour tous*, www.unesco.org

¹¹ Agence universitaire de la francophonie.